

Paris

Marché réservé SIAE de fourniture et livraison de mobilier de réemploi

Le problème

Certains établissements de la Ville de Paris souhaitent se doter de mobilier fonctionnel et solide, ayant une identité particulière, se démarquant pour créer des ambiances spécifiques et personnalisées dans certains espaces.

La Direction des Finances et des Achats doit rechercher des solutions durables et écoresponsables.

Votre solution innovante

La Ville de Paris inscrit dans sa politique d'achats socialement et écologiquement responsables l'acquisition de mobilier de réemploi en lieu et place de mobilier neuf et réserve un lot à des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

Les objectifs

- Faciliter l'accès des PME à la commande publique
- Favoriser l'économie circulaire
- Réserver un marché dédié à l'insertion sociale

L'histoire de votre action innovante

- **Qui**

Initialement prévu pour répondre aux besoins des 70 bibliothèques municipales, le besoin s'est très vite étendu à la Direction de la Construction publique et Architecture pour les Mairies d'arrondissement, l'Hôtel de Ville et les bâtiments administratifs de la ville.

- **Pour qui**

Les demandeurs d'achats spécifiques.

- **Quoi**

Les 70 bibliothèques souhaitaient commander du mobilier de réemploi. Un premier contact a eu lieu mi-juin 2021 pour l'acquisition d'un grand miroir permettant de décorer et sécuriser un couloir à angle droit pour prévenir le personnel et les usagers malentendants qui l'empruntent.

De plus, dans le cadre de son projet d'aménagement de la future Académie du climat, la DCPA, via son pôle Passerelle Transition Écologique, va doter les locaux de l'ancienne Mairie du 4^{ème} arrondissement pour organiser des ateliers Académie du climat dédiés aux jeunes en vue de les sensibiliser à l'environnement.

La DFA a mené une phase d'étude du milieu fournisseurs (sourcing) et s'est ensuite saisie du développement d'initiatives innovantes telles que le « *Booster l'économie circulaire* » de la Maison des canaux en partenariat avec l'éco-organisme Valdelia afin de mener une réflexion sur l'économie circulaire. La phase de sourcing a permis de prendre connaissance du type de mobilier proposé, les circuits et les modalités de récupération des mobiliers. La DFA a également accompagné ces structures dans les aspects administratifs des marchés publics (information sur les modalités d'accès et de veille à la plateforme Maximilien...).

En connaissance du secteur, la DFA a ainsi réservé un lot aux acteurs de l'économie circulaire.

Au-delà de la simple passation du marché, l'initiative de la DFA est de :

- Responsabiliser les établissements à la surconsommation et la pollution créées par nos déchets, à travers un marché de réemploi

- Acquérir du mobilier fabriqué à partir de matériaux réemployés ou de mobilier de récupération et/ou d'activité de relookage
- Permettre à trois structures d'offrir une seconde vie au mobilier dans un esprit de développement durable
- Mettre en place un bordereau des prix unitaire adapté à la spécificité de ce besoin
 - **Quand**

La crise sanitaire a un peu bousculé le calendrier mais les projets vont maintenant démarrer.

La stratégie achat a été validée en mars 2020 avec une mise à disposition du marché en février 2021.

Les moyens humains et financiers

Cette action est pilotée par la DFA, en lien avec la DAC, la DCPA et les agents techniques de la Ville de Paris.

Ce projet se substitue au coût mobilier neuf habituellement acquis et ne constitue pas de surcoût.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

Ce marché a une utilité sociale, les SIAE se répartissant en 4 types de conventionnement : association intermédiaire, atelier et chantier d'insertion, entreprise d'insertion, entreprise de travail temporaire d'insertion. Il s'agit là de besoins ponctuels dont la démarche s'inscrit en faveur de l'économie circulaire, limite les impacts environnementaux et représente un gain écologique.

- **Potentiel**

Il s'agit de bonnes pratiques dont la méthode d'achat peut être mutualisée en interne à la Ville de Paris. Elle sera réitérée à plus grande échelle notamment au sein de toutes les directions opérationnelles.

Elle peut être mise en œuvre dans toute autre collectivité territoriale, quelle que soit sa taille.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Ce marché est très attendu par les directions utilisatrices, et un suivi régulier sera mené par la DFA afin d'aller au-delà de l'achat de mobilier.

Mots clés :

Economie circulaire – Commande publique - Ecologie